



Vendredi 14 octobre 2011, Palais du Luxembourg

Colloque de France terre d'asile « Migrations : réalités, chances et défis »

Intervention à 12h00 en tant que grand témoin de la table ronde n°2 ayant pour thème : « Les représentations des réfugiés et des migrants dans les médias ».

Modérateur : Philippe Leclerc, représentant du HCR en France

avec :

- Laura Boldrini qui évoquera la Charte de Rome de juin 2008,
- Arash Mokhtari qui présentera Quick Response, un projet de veille journalistique sur le traitement de la question de la xénophobie et de l'intégration dans les médias suédois.

Luc GRUSON

Un musée peut-il changer les représentations sur l'immigration ?

Retour sur les enjeux de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et sur son occupation par les sans-papiers

Lorsque Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre, confie à Jacques Toubon la Présidence d'une mission de préfiguration d'un « centre de ressources et de mémoire sur l'immigration », il lui écrit¹ : « La vocation première de ce futur centre de ressources sera de faire évoluer les regards et les mentalités au sujet des phénomènes migratoires, aussi bien du point de vue des arrivants et de leur proche descendance que de la société d'accueil ». A la suite d'une année de travail, la mission rend ses conclusions sous la forme d'un projet, qui est aussi une « hypothèse » et un défi : l'idée générale est que l'évolution des regards et des mentalités proviendra du fait que l'histoire de l'immigration en France sera connue et reconnue, dans une nouvelle institution qui sera fondamentalement patrimoniale et que les auteurs du rapport qualifient de « musée ».

L'immigration, un patrimoine commun ?

Le concept central de la Cité lors de sa création était qu'il fallait transformer en « patrimoine commun » l'histoire de l'immigration, à l'instar de ce que les Américains et les Australiens avaient déjà fait depuis les années 90 dans leurs musées respectifs de l'immigration. Cette reconnaissance de la place des étrangers dans l'Histoire commune devait fonctionner à partir d'une décision politique, la création d'une institution culturelle nouvelle et sa reconnaissance au plus haut niveau de l'Etat. Mais au delà des aléas rencontrés au moment de l'inauguration du musée en 2007, on perçoit mieux aujourd'hui combien cette transformation des représentations n'est pas « gagnée d'avance » et à quel point elle sous-entend un travail symbolique et de longue haleine sur ce qui définit le patrimoine commun et la culture légitime.

Est-ce qu'un musée peut changer les regards ? C'est une vraie question, qui se pose d'ailleurs de manière plus générale pour la culture dite « patrimoniale » à une époque où explosent les industries culturelles et où les stéréotypes sont principalement construits par les grands médias audiovisuels.

Il n'est pas inutile de réexaminer quatre ans après l'ouverture les principes qui avaient été privilégiés par la mission de préfiguration et qui ont constitué la trame du projet scientifique et culturel de l'établissement en 2006.

¹ Lettre du Premier Ministre, Jean-Pierre Raffarin, à Monsieur Jacques Toubon, 10 mars 2003.



1- la constitution d'un musée national. En France, ce sont les musées nationaux qui conservent au nom du peuple Français les trésors de la République. Il faut bien admettre qu'ériger en musée national une institution culturelle consacrée à l'immigration n'allait pas de soi : la position du Ministère de la Culture n'a pas été d'emblée favorable et il fallait convaincre que l'on pouvait construire un musée sans collection au départ sur un thème qui est tout sauf « noble ». Cette entreprise d'une « muséographie » de l'immigration a débouché, encore imparfaitement à notre avis, sur une exposition permanente et, déjà depuis quatre ans, sur une dizaine de petites ou grandes expositions temporaires.

Le musée de l'immigration a été chronologiquement le premier élément de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à être ouvert au public (dès octobre 2007, alors de l'aménagement du Palais de la Porte dorée s'est achevé en 2009). Il a souffert à la fois de la précipitation et du manque de temps, mais aussi une fois ouvert des efforts consentis par l'établissement (avec très peu de moyens) pour faire exister l'ensemble des autres activités. Aujourd'hui après quatre ans, il nous semble indispensable de remettre le musée au cœur du projet, en lui conservant toute l'originalité voulue au départ et pas toujours aboutie dans les faits. Le musée de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration possède en effet au moins trois véritables originalités :

- ses collections permanentes et son parcours permanent sont constitués à partir d'un alliage inhabituel dans un musée d'histoire et de société d'œuvres relevant du domaine artistique proprement dit (photographie, art contemporain), de documents historiques et de témoignages. Cet assemblage permet d'ennoblir la question de l'immigration et d'en légitimer la portée culturelle.
- Le cœur du musée est une galerie des dons, projet d'essence poétique où les visiteurs, migrants eux-même ou descendants de migrants peuvent déposer leur histoire familiale et les objets témoins de cette histoire, pour montrer que l'histoire de l'immigration est faite d'une histoire collective, l'histoire de France, mais aussi de destins familiaux, dont la diversité est sans limites. Cela montre que l'immigration est une histoire collective, mais que chaque destin est singulier.
- En complément des collections nationales du musée, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration dispose d'un centre de ressources, chargé de constituer une médiathèque et des collections à caractère plus documentaire, de les diffuser, et de réaliser des supports pédagogiques. Il faut effet admettre que la pédagogie est un des axes majeurs de l'établissement et que le changement des regards s'opérera sur le long terme par l'accès aux connaissances, l'éducation des enfants et la formation des enseignants.

2- une approche historique et scientifique. Celle-ci a été préférée à une approche mémorielle, pour des raisons évidentes. La profondeur historique permet également de prendre ses distances avec l'actualité et souvent de la relativiser. Elle permet surtout l'appropriation collective et la transmission.

Mais la Cité n'est pas parvenue à échapper à la polémique, et cela dès son ouverture : le fait que certains historiens de la Cité aient démissionné en 2007, la confusion entretenue par certains médias entre le champ politique et le projet de l'institution, enfin l'occupation par les sans papiers en 2010, autant d'événements qui ont fragilisé la frontière qui avait été voulue entre un projet d'essence culturelle et le monde politique qui ne cesse de vouloir instrumentaliser les thèmes de l'immigration.

3- l'implantation dans un Palais de la République. La mission Toubon a voulu mettre le musée de l'immigration au niveau des grandes institutions culturelles nationales. Ce choix n'était pas le plus naturel : d'aucuns avaient rêvé, auparavant, d'un lieu « d'émergences culturelles », situé dans une friche industrielle, en banlieue, voire en province. De plus, le choix du Palais de la Porte Dorée a fait débat et fera encore débat, car il oblige à se confronter aux contradictions de l'histoire européenne. La « plus grande France » placée au centre du Monde dans les fresques du Palais des colonies en 1931, doit admettre aujourd'hui qu'elle est une nation parmi d'autres, que sa relation au monde a changé. C'est dans ce contexte, que l'on peut appeler post-colonial, que la Cité nationale de l'histoire de l'immigration invite les visiteurs à repenser l'altérité et les processus migratoires et identitaires.

4- La demande sociale au cœur du projet : le vrai défi de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est probablement d'avoir voulu sortir d'une « politique de l'offre » traditionnelle dans les musées pour mettre au cœur de son projet le public et les « habitants », la Cité se définissant comme « un lieu et un réseau ». Elle ambitionnait à sa création d'associer les partenaires du réseau (associations, entreprises, collectivités, universitaires) à la co-



construction de ses activités. Elle prétendait concevoir son musée national comme « projet de collecte » et non comme collection. Cette collecte des « traces matérielles et immatérielles de l'histoire de l'immigration » doit s'appuyer sur la participation des habitants. Le musée renferme notamment une « galerie des dons » qui symbolise la place de la société civile au cœur de l'institution.

Quatre années après l'ouverture de la Cité, on peut considérer que cette « interaction voulue » entre la demande sociale et l'offre culturelle reste un beau défi à relever. D'une certaine façon, la participation du réseau à la Cité nationale est garantie par le décret de l'Etablissement public : la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est en effet l'un des rares établissements culturels et en tout cas le seul musée national dont les orientations scientifiques et culturelles sont définies au sein d'un conseil d'orientation dont les 27 membres appartiennent majoritairement à la société civile. Cette organisation originale a garanti, depuis l'ouverture, une réelle indépendance de projet, mais celle-ci est également liée à la personnalité et à l'engagement des membres de ce conseil.

Le projet initial d'une co-construction du projet avec la société civile paraît plus difficile à atteindre : d'une part, l'effritement du tissu associatif depuis le début des années 2000 a fragilisé le réseau. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration n'a pas de moyens d'intervention et ne peut pas se substituer aux organismes publics traditionnels (Fasild devenu Acsé, Drac, DRJS, Collectivités) pour financer les projets des acteurs associatifs. D'autre part, le partenariat entre un Etablissement public soumis aux marchés publics et des associations souvent modestes ne va pas de soi et s'inscrit difficilement dans un schéma de « coopération », qui supposerait une certaine égalité de relation.

Bilan après quatre ans

En guise de bilan et de manière plus générale, il faut souligner à quel point la Cité nationale de l'histoire de l'immigration constitue une sorte de prototype. Ainsi, la diversité culturelle dont on parle tant est difficile à mettre en œuvre concrètement, qu'il s'agisse de débattre des acquisitions du musée, des choix de programmation culturelle ou encore de la politique des recrutements.

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration a-t-elle réussi, quatre ans après sa création à changer les regards ? A-t-elle réussi à transformer en thème culturel le champ de l'immigration ? Cela reste à prouver. Alors que dans l'ensemble de l'Europe on assiste à une certaine banalisation de la xénophobie, la Cité qui avait voulu exister en dehors de l'actualité court de risque depuis son ouverture d'être oubliée ou bien rattrapée par elle. Entre les deux, le chemin est étroit, c'est le seul possible. A cet égard, il n'est pas inintéressant de revenir sur l'occupation par les sans-papiers en octobre 2010.

Le rappel des faits

Le Palais de la Porte dorée a été occupé à partir du 7 octobre 2010 par un mouvement de sans-papiers soutenu par la CGT. Dès le premier jour, environ 500 grévistes, représentant un mouvement de plusieurs milliers de migrants a occupé de jour et de nuit le Palais. Très vite un accord a été conclu pour que les salles du musée ne soient pas menacées par cette occupation. Pendant près de deux mois, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et l'aquarium ont pu rester ouverts au public, malgré cette présence massive, de jour comme de nuit. En accord avec les instances de l'établissement, la plus grande partie des agents de l'établissement s'est efforcée de donner l'image d'un service public ouvert et respectueux de la dignité des personnes. Les conditions d'occupation ont pu être négociées avec la CGT et les occupants pour qu'une gêne minimale aux personnels et aux publics soit occasionnée par l'occupation et que la sécurité des biens et des personnes soit dans tous les cas assurée. Mais l'occupation illégale du Palais de jour et de nuit n'a pu être gérée que dans un effort exceptionnel, à la fois financier, technique et humain, qui n'était pas soutenable dans la durée.

Il était convenu avec les porte-parole du mouvement que l'occupation pourrait être sinon levée, du moins allégée significativement dès lors qu'un accord de principe sur les modalités de traitement des dossiers des grévistes serait finalisé. Cet accord a été obtenu le 10 novembre, alors que près de 500 grévistes obtenaient



un récépissé de dépôt de dossier en Préfecture. Forte de ce succès, la CGT organisait le dépôt de 1600 dossiers supplémentaires en Préfecture. Cependant, ce succès n'a pas conduit à la levée espérée de l'occupation, une partie des grévistes adoptant une attitude de plus en plus intransigeante. Ainsi, le 25 novembre, la CGT indiquait à la direction de la Cité qu'elle espérait aboutir dans ses négociations, tant avec les Pouvoirs publics qu'avec les occupants, pour que la levée de l'occupation se fasse effectivement au plus tard le 29. A cette date, aucun changement n'était constaté et l'Établissement public est contraint de fermer ses portes le 30 novembre, comme il l'avait annoncé. Maintenant un dialogue permanent, les instances de l'établissement font valoir aux différentes parties prenantes le fait que les revendications initialement portées par les occupants avaient été entendues et que la poursuite forcenée de l'occupation était préjudiciable tant à la Cité qu'à l'image du mouvement des sans papiers en France. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration estimait en outre que la poursuite de l'occupation mettrait en danger sa propre existence, mais aussi les efforts qui avaient été consentis de toutes parts depuis début octobre pour trouver une issue favorable au conflit.

Le samedi 4 décembre, à l'issue d'une réunion extraordinaire, conformément aux propositions faites dès le mois d'octobre par la Cité, les porte-parole du mouvement et la CGT acceptent enfin le principe de lever l'occupation de jour et de nuit des espaces publics du palais. En contrepartie, la Cité donne au mouvement l'usage temporaire d'un atelier, aux heures ouvrables. Cet espace conçu comme une « ambassade » du mouvement où peuvent se tenir toutes réunions d'information et rencontres que les organisateurs du mouvement jugent utiles.

Malheureusement, cette occupation de jour, dérive progressivement : un nombre important de sans papiers continue de stationner dans le Palais, visiblement sans logement, et parfois sans espoir de régularisation. Début janvier 2011, il devient évident qu'il faut mettre fin à l'occupation, ce qui est fait sur décision conjointe des tutelles de l'établissement public.

Une histoire en train de s'écrire

Bien sûr, cette occupation de près de 4 mois a profondément troublé l'équipe de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration : outre les tensions inhérentes à ce genre de situation², il est évident que l'irruption de l'Histoire de l'immigration en train de se faire a provoqué un choc dans une institution essayant dans le même temps de s'extraire des polémiques de l'actualité. Plus profondément, l'occupation a fait comprendre que l'histoire de l'immigration racontée par les Maliens sans papiers, n'était pas la répétition de celle des migrants des trente glorieuses, questionnant le musée en retour sur les choix implicites de son parcours permanent.

L'établissement culturel a « fait son travail » en organisant des journées portes ouvertes pour expliquer tant aux visiteurs, qu'aux grévistes et aux occupants le sens de son projet. L'occupation a été abondamment documentée, pour en garder les traces. De nombreux artistes contemporains présents dans les collections du musée sont venu travailler sur le site avec les sans-papiers. Un documentaire, véritable chronique de cette occupation, a été réalisé par « l'atelier du bruit », une association qui travaille avec la Cité sur la collecte des témoignages de migrants... Soudain, dans une mise en abyme inédite, des artistes d'aujourd'hui enregistreraient les traces de migrants découvrant « leur » musée de l'immigration, certains se voyant même déjà représentés dans le musée³. Étrange façon pour cette institution culturelle de voir la « demande sociale » s'inviter dans la Cité. Étrange choc que de voir ces Africains respectueux, intimidés, se faire photographier devant les fresques du Palais de Colonies pour envoyer des souvenirs au pays avec les mentions : on est à la Cité de l'immigration, c'est notre maison...

Mais quelle couverture de ce mouvement social, quel retour dans les médias ? Très peu de journalistes se sont déplacés, ce qui n'a servi ni le projet de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, ni la cause des grévistes.

² Les cadres de l'établissement se relayaient de jour et de nuit, en dormant dans leurs bureaux.

³ De jeunes maliens grévistes ont découvert dans le musée la photographie de Patrick Zachmann où ils apparaissent, enfants, dans leur village du Mali.



Une invisibilité des migrants

Puisque la question explorée ici est la possibilité d'un « changement des regards » sur l'immigration, il est frappant de constater que, de la même façon que la Cité est restée cantonnée dans les rubriques « société » des médias depuis 2007, reléguant les immigrés eux-mêmes au rôle de figurants dans le débat politique sur l'immigration, de la même façon l'occupation des sans papiers est restée invisible.

Le paradoxe de cette occupation unique dans l'histoire récente (4 mois d'occupation sans incident), c'est que presque aucun média n'en a parlé, malgré le nombre des occupants, la quantité des soutiens militants et la durée du mouvement⁴, celui-ci est resté invisible. Les médias ayant traité de l'occupation ont préféré aborder la question de la position de l'institution et donné la parole aux organisations militantes et au Gouvernement, très rarement aux migrants eux-mêmes.

Cette invisibilité d'une lutte pourtant organisée de longue date ne fait que donner raison a posteriori au sociologue Abdelmalek Sayad⁵ qui avait le premier pointé cette double « absence » des migrants. Peut-être aurait-il fallu des incidents, ou bien, comme à Saint Bernard, une charge policière pour que les médias s'intéresse à cet événement ?

Le détour de cet exemple permet de montrer à quel point la représentation des migrants est absente dans les médias. C'est le débat sur l'immigration qui est présent et instrumentalisé, rarement le destin des hommes et des femmes, qui, avec des papiers ou non, ont choisi d'essayer de vivre et de s'intégrer dans la société d'accueil. Malheureusement, cette invisibilité des migrants n'est pas nouvelle. Pour la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, voilà la vraie gageure mettre en lumière une histoire qui a laissé peu de traces, alors qu'un Français sur quatre a au moins un grand parent étranger.

Luc GRUSON

Directeur général

Etablissement public de la porte Dorée

Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Publications récentes de l'auteur (téléchargeables) :

- [« La Cité nationale de l'histoire de l'immigration, un bilan, des perspectives »](#), conférence à l'Université de Lille 3, Les Nouvelles d'Archimède N°57 Université de Lille 2011
- [« Immigration et diversité culturelle : 30 ans d'intégration culturelle des immigrés en France »](#), contribution pour le colloque de clôture de l'année européenne du dialogue interculturel (Centre Pompidou, octobre 2008. Actes : éditions de l'OPC, Grenoble décembre 2009).
- Avant-propos du numéro de MUSEUM International N°233-4 (publication de l'Unesco) : "The Cultural Heritage of Migrants" (en anglais ou en français). [voir le site](#) ou: télécharger [l'avant propos](#) de la publication en français.
- [« Peut-on réconcilier diversité culturelle et cohésion nationale ? Le cas de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration »](#), Communication pour le séminaire « la France et ses autres, nouveaux musées, nouvelles identités », 1er et 2 juin 2006 The University of Chicago Center in Paris, Maison René Ginouvès, UP X Nanterre.

⁴ Le mouvement dit des « travailleurs-es sans papiers » s'est structuré à partir du 12/10/09, soutenu par la Cgt et l'ensemble des organisations syndicales et associations du « groupe des onze » (Cgt, Cfdt, Unsa, Fsu, Solidaires, Ldh, Cimade Resf, Autremonde, Femmes Egalité, Droits devant)

⁵ *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Paris, Seuil, 1999, 438 p. Coll. "Liber".